



Association Guy Gilbert – Bergerie de Faucon

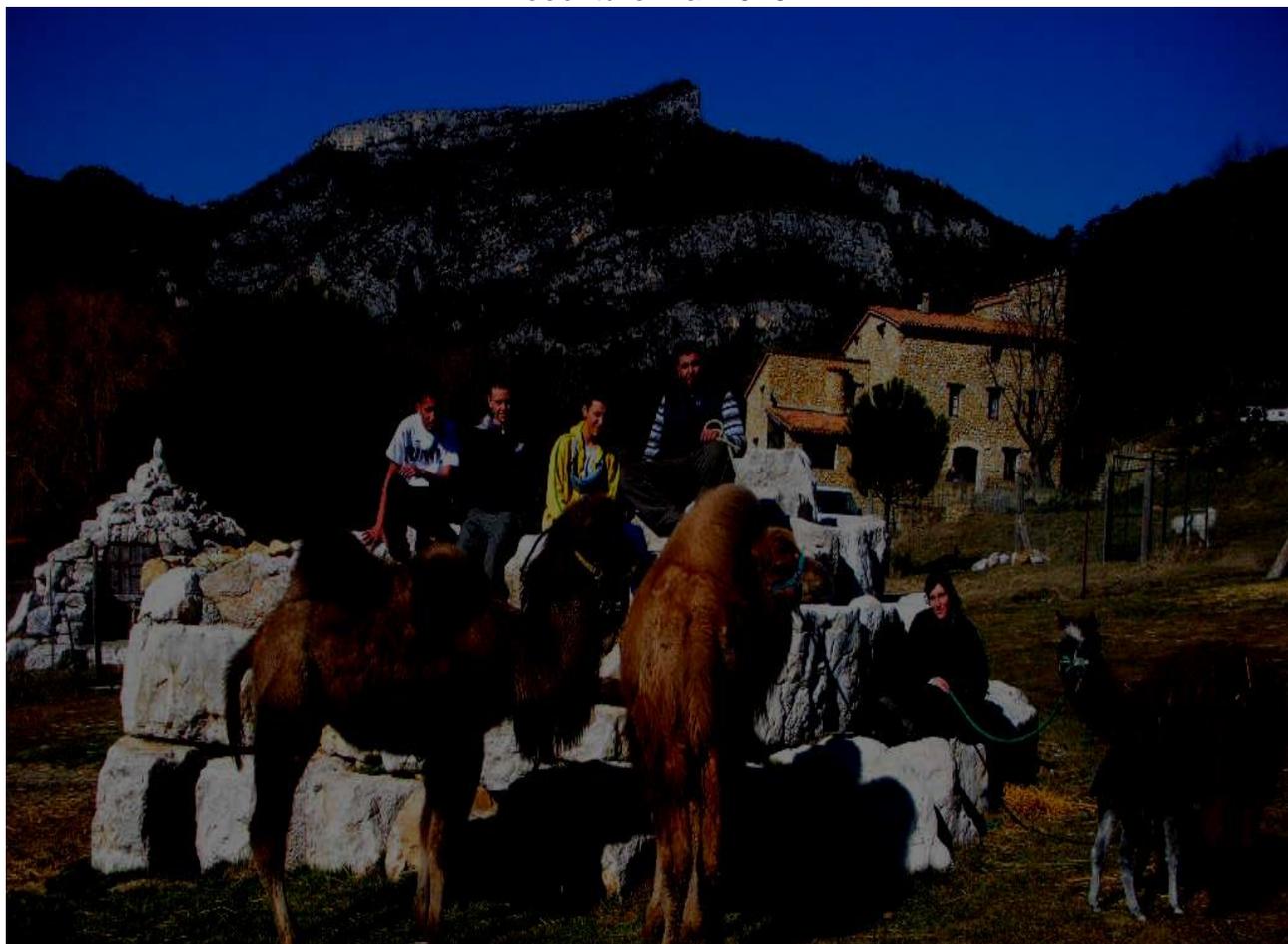
Route Départ. 952 Tél. : 04.92.83.67.49 bergerie.faucon@orange.fr
04120 ROUGON Fax : 04.92.83.76.36 www.bergerie-faucon.org

Permanence de Paris : 46 rue Riquet Tél. : 01.40.35.75.46
75019 PARIS Fax : 01.40.35.12.93

Siret : 429 084 171 00017 APE : 853E
www.guygilbert.net facebook : association père Guy Gilbert

PROJET PEDAGOGIQUE

réécriture mai 2015



MAJ : Nina BONIN / Mehdi ZAOUCHIA

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. Le fondateur de l'association

II. L'association Guy Gilbert

A. Historique

B. Statuts

C. Membres et composition

1. La permanence du 46
2. La Bergerie de Faucon

PARTIE 1. NOS TROIS POLES D'ACTIVITES

I. La scolarité

II. Les chantiers

III. La zoopédagogie

PARTIE 2. NOS PRINCIPES ET VALEURS

I. Un environnement propice à la rupture

II. Un rythme de vie fondé sur le « vivre ensemble »

a. Le « vivre avec »

b. Le « faire avec »

III. Un travail éducatif visant l'accès à l'autonomie du jeune

IV. Des temps consacrés à la parole des jeunes

V. Une équipe éducative choisie pour ses qualités humaines et son esprit d'équipe

VI. Un mode de prise en charge très encadré

PARTIE 3 . MODALITES ET INFORMATIONS

I. Modalités d'admission

II. Les partenaires

III. Administrations et Famille

IV. Fêtes et camps

a. Fêtes

b. Les camps

ANNEXES

- Autorisation de test urinaire THC
- DIPEC
- Autorisation parentales générique

INTRODUCTION

« L'idée dès le départ, - de chercher un lieu de vie à construire loin des villes, dans un endroit rude mais beau, entouré d'animaux, de recréer une structure proche de la famille, soit au maximum 6 ou 7 jeunes, avec des adultes vivants sur place, autant d'adultes que de jeunes, – a été novatrice ; l'expérience de plus de 35 ans et l'actualité plus récente appelée « crise de banlieues » confirment que cela a été et est encore un bon choix pour accompagner les jeunes dits difficiles. Proposer à ces jeunes une activité manuelle, leur poser des repères, les encourager, les former, les responsabiliser, les accompagner puis les laisser s'envoler tout en restant disponibles : programme passionnant, exigeant et dur, défi que les équipes actuelles et futures sont prêtes à relever. A Faucon, nous possédons le cadre, la structure et l'expérience pour ».

Père Guy Gilbert,
prêtre éducateur, fondateur et Président de l'association

I. Le fondateur de l'association

Guy Gilbert est né en Charentes-Maritimes, à Rochefort-sur-Mer, le 12 septembre 1935 dans une famille ouvrière de quinze enfants.

Sa vocation se déclare très tôt, à l'âge de treize ans, et c'est comme séminariste qu'il accomplit son service militaire en pleine guerre d'Algérie. Il est ordonné prêtre en 1965 et nommé vicaire à Blida en Algérie.

Là-bas, Guy Gilbert rencontre, dans la rue, un enfant de douze ans qui vient se réfugier chez lui et oriente une seconde fois sa vie, puisqu'il décide alors de se consacrer pleinement aux enfants des rues.

Après treize années en Algérie, Guy Gilbert retourne à Paris en 1972. Il s'installe alors dans le 19ème arrondissement et sillonne en moto les rues de la capitale afin de venir en aide aux adolescents livrés à eux-mêmes. Afin de comprendre au mieux ce que ces derniers peuvent vivre, il adopte leur look et leur langage, ce qui lui vaudra le surnom de « prêtre des loubards ». Avec eux, Guy Gilbert reconstruit une ruine située dans les gorges du Verdon qui deviendra par la suite un lieu de vie pour jeunes en grande difficulté encore aujourd'hui en activité.

Depuis, Guy Gilbert continue de venir en aide aux jeunes marginaux et témoigne de son expérience dans les 40 livres qu'il a écrit, ainsi que lors de ses nombreuses conférences.

II. L'association Guy Gilbert

A. Historique

C'est dans les années 1970, alors que le Père Guy Gilbert sillonne les rues de Paris à moto à la recherche de jeunes en difficultés, que l'idée de créer une association est née.

En 1973, un bureau d'accueil de jeunes est créé à Paris. Situé au 46 rue Riquet, dans le 19ème arrondissement, il est aujourd'hui nommé « le 46 ».

En 1974, à la demande des jeunes dont il s'occupe, le Père Guy Gilbert achète une ruine dans les gorges du Verdon. Il la reconstruit avec eux et en dix ans, le lieu devient une superbe bâtisse provençale nommée « Bergerie de Faucon ».

En 1977, une « association Père Guy Gilbert, bergerie de Faucon » est alors créée pour

gérer ce lieu de vie.

B. Statuts

Les statuts de l'association sont régis par la loi de 1901 par un acte constitutif déclaré le 15 avril 1977 à la préfecture de Castellane, dans les Alpes de Haute-Provence (04).

L'association a été déclarée de bienfaisance par la Préfecture de Digne-les-Bains par un arrêté préfectoral en date du 14 février 2000.

L'association est agréée lieu de vie par le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence Aide Sociale à l'Enfance(ASE), la Préfecture de Digne-les-Bains et la Protection Judiciaire de la Jeunesse. (PJJ)

C. Membres et composition

L'association est composée d'un bureau de cinq membres et un membre fondateur, le Père Guy Gilbert, ainsi que de treize membres agréés. Tous ces membres constituent le Conseil d'Administration qui se réunit deux par an pour voter, évaluer et définir les objectifs de l'association.

L'association se compose aujourd'hui de deux structures complémentaires : la permanence du 46 à Paris et la Bergerie de Faucon en Provence.

1. La permanence du 46

La permanence se situe au 46 rue Riquet, dans le 19ème arrondissement de Paris. Ouverte en 1973, elle servait à l'origine de base arrière pour le Père Guy Gilbert qui sillonnait les rues de Paris à la rencontre de jeunes marginaux. Le local du 46 avait alors pour vocation d'accueillir les jeunes en difficulté pour un hébergement provisoire et de les orienter, mais c'était avant tout un lieu d'écoute et de protection des jeunes.

Depuis 2013, la permanence s'est transformée en un lieu administratif et un lieu d'aide aux anciens jeunes du lieu de vie de Faucon. En effet, tout jeune passé par la Bergerie de Faucon a le droit à une aide de l'association en cas de besoin, cette aide pouvant porter sur le logement, le travail, le permis de conduire, etc. Le financement de cette aide reste toutefois problématique car les anciens jeunes ne sont plus pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce sont alors les droits d'auteurs des livres de Guy Gilbert, les dons et les legs qui permettent aujourd'hui d'assurer le suivi et le soutien aux anciens jeunes lorsqu'ils en ont besoin.

L'équipe de Paris est composée de :

- Deux éducateurs pour l'accueil des anciens et l'organisation des conférences.
- Quatre bénévoles pour la gestion administrative de l'association et l'envoi des livres de Guy Gilbert

La permanence reste ouverte toute l'année 24h/24 et 7jours/7.

2. La Bergerie de Faucon

Située à Rougon, au cœur du parc régional des gorges du Verdon, la Bergerie de Faucon est constituée d'une grande maison de type provençal et est entourée de 19 hectares de parcs animaliers, champs et forêt et landes.

Ce lieu a pour vocation d'héberger, de réinsérer, de former, d'orienter et de suivre des jeunes en difficulté, à la fois jeunes en danger, déscolariser et jeunes délinquants. Dès le départ, l'idée était de récréer à la Bergerie de Faucon un climat familial, par la présence permanente des éducateurs nommés « compagnons », et de permettre aux jeunes de se reconstruire au contact des animaux, par l'intégration d'espèces d'animaux très diverses au projet pédagogique de Faucon.

La Bergerie de Faucon est un lieu de vie bénéficiant d'un double agrément :

1. Un agrément de l'Aide Sociale à l'Enfance (**ASE**), qui dépend du Conseil Général, pour les enfants placés en vertu de l'article 375 du Code civil relatif à la protection de l'enfance.
2. Un agrément de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (**PJJ**), qui dépend du ministère de la justice, pour les enfants placés en vertu de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à la jeunesse délinquante.

Le financement du lieu de vie se fait en grande partie par **les prix de journée** versés par l'ASE et la PJJ en répondant à la commande sociale. Plus précisément, l'ASE ou la PJJ transmettent la candidature d'un jeune à Faucon et, en fonction du projet et de la place disponible, nous répondons favorablement ou non à la commande sociale.

Ces prix de journée sont fixés par le conseil général du département d'implantation, en fonction du projet et de la prise en charge proposés. Actuellement, le prix de journée est de **200€/enfant et par jour**. Toutefois, après les amortissements, il apparaît que le prix de journée réel à Faucon est plus élevé que celui versé par l'ASE et la PJJ. Le prix de revient vaut réellement 270€/enfant et par jour à la Bergerie de Faucon. Ce sont donc là encore les droits d'auteurs, les dons et les legs qui permettent de payer les 70€ restants, sans oublier l'argent récolté par le Père Guy Gilbert lors de ses conférences.

Le lieu de vie de Faucon a une capacité d'accueil de sept jeunes. Il s'agit de jeunes garçons âgés de 13 à 16 ans et pris en charge, soit par l'Aide Sociale à l'Enfance, soit par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. En règle générale, la Bergerie de Faucon accueille des jeunes ayant mis en échec leurs placements ultérieurs dans des structures plus classiques. Chaque jeune reste en moyenne entre un an et quatre ans à la Bergerie.

L'équipe de Faucon est composée de (cf. **annexe - organigramme**) :

- Un chef de service éducatif ou Directeur
- Deux équipes de 3 éducateurs se relayant d'une semaine à l'autre et étant composée chacune d'un chef d'équipe appelé « permanent »
- Un maître de maison
- Un employé administratif appelé « gestionnaire »
- Un comptable
- Un technicien et d'un un ouvrier agricole

La bergerie de Faucon reste elle aussi ouverte à l'année, 24h/24 et 7jours/7.

PARTIE 1. NOS TROIS POLES D'ACTIVITES

Dès le départ, le Père Guy Gilbert a eu l'idée d'intégrer à Faucon de nombreuses espèces d'animaux, afin de créer du lien et de rythmer les journées des jeunes. Toutefois, si les animaux sont toujours présents, le fonctionnement du lieu tourne aujourd'hui autour de trois grands pôles d'activités : la scolarité, les chantiers et la zoopédagogie. C'est donc en

fonction des besoins de la propriété et de ses habitants que, chaque semaine, ces trois activités sont partagées entre jeunes, éducateurs, techniciens et permettent la transmission des valeurs inhérentes au projet du lieu.

I. La scolarité

Si au départ la Bergerie de Faucon était pour l'essentiel un lieu apportant affection, sécurité et repères aux jeunes accueillis, au fil du temps, un projet plus élaboré a été mis en place afin de penser à leur « après-placement ». C'est en se servant de ce qui fait la force de Faucon par rapport aux autres lieux de vie, à savoir le nombre de personnes présentes sur la structure, qu'il est devenu possible de construire un tel projet.

Ainsi, l'équipe de la Bergerie de Faucon est aujourd'hui attachée à ce que chaque jeune accueilli reparte du lieu de vie avec un projet scolaire et/ou professionnel lui permettant de préparer son avenir. Or, l'avenir du jeune ne s'arrêtant pas à sa sortie de Faucon ou à sa majorité, il est nécessaire de prévoir pour lui un projet à long terme. En effet, même si après leur sortie de Faucon les anciens jeunes peuvent toujours s'adresser à l'association, et plus précisément au « 46 », s'ils ont besoin d'être aidés (aussi bien humainement, administrativement et financièrement), il est opportun de mobiliser un maximum de moyens le temps de leur placement afin de pallier les problèmes d'insertion professionnelle qu'ils pourront rencontrer par la suite.

Pour mener à bien cette tâche, la première difficulté rencontrée est que, contrairement à d'autres lieux de vie et foyers pour mineurs en difficulté, la Bergerie de Faucon accueille beaucoup de jeunes déscolarisés. Il s'agit alors de s'adapter au rythme et à l'évolution personnelle de chacun pour arriver à ce que tous réintègrent le système scolaire. Or, à Faucon, le choix a été fait de ne pas imposer la scolarité aux jeunes, mais de faire en sorte que la volonté de retourner au collège vienne de leur propre initiative. En règle générale, cette envie de retourner à l'école naît chez le jeune au fur et à mesure qu'il voit ses camarades se rendre au collège chaque matin et se construire une vie sociale en dehors de Faucon. L'équipe s'appuie alors sur cette envie du jeune pour lui dire que ce n'est que s'il se tient bien qu'il pourra aller à l'école. Il s'agit alors de voir si le jeune est apte à réintégrer une salle de classe.

Pour cela, la Bergerie de Faucon propose aux jeunes une scolarité graduée qui puisse s'adapter aux capacités du jeune. Plusieurs solutions ont été mises en place :

- En interne, des cours de remise à niveaux individuels sont dispensés par les éducateurs selon les compétences de chacun. Il s'agit essentiellement de cours de mathématiques, de français, d'histoire et de culture générale.
- En interne et sous le contrôle de l'Éducation nationale, des cours du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) sont dispensés par un professeur chaque matin lorsque le jeune est capable de suivre un programme scolaire sans pour autant être prêt à réintégrer un établissement scolaire.
- Ces cours du CNED sont adaptés au niveau de chaque jeune et une négociation a d'ailleurs aboutie entre la Bergerie de Faucon et l'éducation nationale pour obtenir des cours de niveau de type « SEGPA ».
- En externe, la possibilité est donnée aux jeunes d'intégrer le collège de Castellane, situé à 25km de la Bergerie.

Là encore, grâce à une convention passée entre la Bergerie de Faucon et l'établissement scolaire, cette intégration peut être graduée. Ainsi, selon les capacités de chaque jeune, il

peut s'agir soit d'une intégration à temps partiel à hauteur d'une demi-journée à une journée par semaine, soit d'une intégration à temps plein.

L'équipe éducative de la Bergerie de Faucon profite également de l'intégration de ses jeunes au collège de Castellane pour leur proposer des stages découvertes auprès de ses partenaires professionnels. Ces stages touchent à des domaines tels que la mécanique, l'hôtellerie, la restauration, la plomberie, la maçonnerie, etc. Ils participent grandement à la préparation de l'avenir du jeune puisqu'ils lui permettent de choisir un métier ou une orientation future tout en lui faisant découvrir le monde du travail.

En clair, certains jeunes ont les capacités pour réussir au niveau scolaire mais n'ont pas le bon comportement et nous avons à Faucon la possibilité de prendre en charge cette problématique tout en maintenant une scolarité adaptée. Grâce à ces différentes possibilités de scolarité, la Bergerie de Faucon permet une scolarisation pratiquement à la carte pour les jeunes déscolarisés.

II. Les chantiers

De l'achat de la ruine par le Père Guy Gilbert en 1974 jusqu'à la fin de sa reconstruction dix ans plus tard, les chantiers constituaient l'activité principale de Faucon puisque jeunes et éducateurs travaillaient de concert pour rebâtir la belle bâtisse provençale qu'est Faucon maintenant.

Aujourd'hui, si la propriété n'a plus besoin de travaux aussi importants qu'avant, elle nécessite toutefois un entretien constant dans différents domaines. Il peut en effet s'agir de chantiers tels que la construction d'enclos, de cabanes, de débroussaillage, de jardinage, etc. Tous ces travaux sont réalisés par les jeunes en collaboration avec les ouvriers qualifiés (ouvrier agricole et technicien) et/ou les éducateurs.

La participation des jeunes à ces chantiers contribue elle aussi, en plus des stages de découverte vus précédemment, à la formation professionnelle des jeunes puisqu'elle leur permet de découvrir des travaux manuels et d'apprendre des techniques qui pourront leur être utiles par la suite. Cet apprentissage offre ainsi une alternative aux jeunes pour lesquels le système scolaire ne semble pas être adapté.

Les chantiers permettent en outre de rythmer la vie des jeunes à Faucon. En effet, plusieurs demi-journées sont consacrées dans la semaine à ces travaux, selon les besoins de la propriété et une journée par semaine est consacrée au « fumier », chantier qui consiste à nettoyer le parc de chaque animal. Chacun de ces moments est essentiel dans l'apprentissage par les jeunes de la rigueur du travail et du respect des horaires.

III. La zoopédagogie

Partant du constat que les jeunes en difficulté ont souvent un comportement hostile vis-à-vis des adultes, mais sont au contraire particulièrement sensible aux bêtes, le Père Guy Gilbert a eu dès le départ l'idée d'intégrer des animaux au sein de Faucon, afin de créer avec eux la zoopédagogie. La Bergerie de Faucon comprend ainsi plus d'une centaine de bêtes réparties en 20 espèces différentes en allant du lama à l'autruche, en passant par les zébus, les chèvres, les daims, les canards, les oies, les chameaux, les buffles, les sangliers, les poules, les paons, les poneys, les ânes, les lapins, etc. Tous ces animaux constituent le cœur du projet éducatif de la Bergerie de Faucon.

D'abord, ils sont un élément structurant pour le jeune, en ce sens que toute la vie à Faucon

est rythmée par les animaux. En effet, tous les jours de l'année et quel que soit le temps qu'il fait, la première et la dernière activité de la journée consistent à nourrir et apporter des soins aux bêtes. Dans le même sens, une ou plusieurs demi-journées sont consacrées chaque semaine à des activités autour de l'animal telles que le pansage ou le dressage. Les animaux apportent ainsi aux jeunes des repères temporels qui leur font souvent défaut.

En outre, les activités avec les bêtes étant partagées entre jeunes et éducateurs, l'animal peut servir de médiateur dans la relation qui se crée entre eux. Les éducateurs peuvent ainsi se servir des animaux comme support de la relation, notamment en se servant des moments passés avec les bêtes pour créer du lien, dialoguer et échanger avec les jeunes. Favorise ce dialogue, le fait que les animaux renvoient les jeunes à leurs propres réalités car comme eux, ils ont besoin de nourriture, de soins et d'affection. De même, de nombreuses questions existentielles peuvent être discutées en observant les animaux, notamment les questions centrales de la vie et de la mort, de l'abandon des petits à la naissance, de l'adoption, etc.

Par ailleurs, l'animal est aussi un moyen de valoriser le jeune, en ce sens qu'il a besoin du jeune pour vivre puisqu'à Faucon, ce sont les jeunes qui s'occupent de tout ce qui est nécessaire au bien-être des animaux. Les jeunes vont ainsi se rendre compte de leur utilité pour les animaux et vont prendre conscience de la responsabilité qu'ils ont du fait de s'en occuper. Cette valorisation est essentielle pour les jeunes en difficulté qui ont souvent été dévalorisés par le passé. Il s'agit ainsi, par l'animal, de leur redonner confiance en eux et de leur faire prendre conscience de leurs capacités et de leurs responsabilités.

Participent également à cette revalorisation des jeunes « les visites » de la Bergerie de Faucon, qui sont ouvertes au public chaque après-midi toute l'année, et qui sont confiées aux jeunes. Lors de ces visites, ces derniers peuvent transmettre aux visiteurs les connaissances qu'ils ont acquises sur les animaux et les anecdotes qu'ils ont vécu. Ainsi, face au public, les jeunes se retrouvent dans une position qui fait d'eux des transmetteurs de savoir et non plus des enfants en difficulté. Lors de ces moments, ils ne sont plus vus comme des jeunes à problèmes, mais comme des jeunes qui travaillent et s'occupent des animaux.

De plus, les animaux sont un moyen pour les jeunes de dépasser leurs peurs, leurs craintes et leurs appréhensions, les animaux pouvant paraître effrayants pour certains. Ils permettent également aux jeunes d'apprendre à canaliser leur colère car il est nécessaire que ces derniers gardent leur calme et apprennent à avoir les bons gestes pour apprivoiser les animaux et se faire obéir par eux. C'est ainsi qu'après des gestes brusques et grands cris des premières activités de zoopédagogie, s'installe ensuite un comportement plus calme et plus respectueux des animaux par la suite.

Enfin, les animaux sont également un moyen pour les jeunes de se décentrer de leur propre personne, souvent mise en avant. En effet, les bêtes obligent les jeunes à s'occuper d'un autre qu'eux, à porter de l'attention à l'autre, et ainsi à ne plus penser uniquement à leurs propres problèmes ou à agir exclusivement en fonction de leurs propres envies.

Faucon voit ainsi dans les animaux une solution pour faire renaître ou conserver le lien affectif, maintenir un sentiment d'utilité, encourager les relations sociales, entretenir l'activité et diminuer l'inadaptation.

En définitive, ces trois pôles d'activités permettent au placement à Faucon de s'effectuer en deux temps.

D'abord, un premier temps de resocialisation, durant lequel le jeune reste à Faucon et prend connaissance du lieu, des animaux, du fonctionnement de la maison et plus généralement

des autres membres de la maison. Ce temps est essentiel car il permet au jeune de renouer des relations sociales avec des tiers, mais dans l'environnement sécurisant et contenant que constitue Faucon.

Ensuite, un second temps de rescolarisation, lorsque la resocialisation du jeune à Faucon semble acquise, temps pendant lequel ce dernier retourne au collège, se crée une vie sociale en dehors de la Bergerie et apprend à vivre en société, avec des personnes extérieures à Faucon, dans un environnement moins protecteur, environnement dans lequel il devra évoluer le reste de sa vie, dès la fin de son placement.

PARTIE 2. NOS PRINCIPES ET VALEURS

La Bergerie de Faucon, en tant que lieu de vie porteur d'un projet pour les jeunes en difficultés, repose sur des valeurs et principes qui lui sont propres. Si la transmission de ces valeurs passe par les trois pôles d'activités que nous venons de développer, elle repose plus globalement sur la vie en communauté qui est mise en place au sein de la structure et qui passe par la présence permanente de l'équipe éducative sur le lieu.

Cette transmission, essentielle à la resocialisation des jeunes accueillis, est permise dès le début du placement par la rupture que crée Faucon en raison de son environnement, puis au quotidien sur toute la durée du placement, grâce au principe du « vivre ensemble » qui gouverne le fonctionnement du lieu.

Le père Guy Gilbert résume le travail mené à la Bergerie de Faucon en ces termes :

Au sein d'une structure recréant un cadre familial, faire découvrir et développer chez le jeune accueilli de nouvelles manières de vivre la relation aux autres dans le respect mutuel. La Bergerie de Faucon se veut être un lieu de vie chaleureux, contenant et structurant, permettant l'apprentissage d'une discipline de vie, l'acquisition de points de repères, encourageant l'ouverture aux autres, soutenant une réflexion sur la vie et préparant l'avenir du jeune.

Pour permettre de développer ces aspects, Faucon a développé en 40 ans une pédagogie originale et éprouvée, la relation du jeune à l'animal. Quotidiennement, le jeune soigne un animal parmi les espèces élevées sur le domaine.

De plus, par l'ensemble de nos activités, nous cherchons à donner au jeune le sens du travail en le situant dans l'effort et dans la responsabilité, le respect des horaires et le goût du travail bien fait. Faucon permet au jeune d'évoluer d'un comportement agressif vers un comportement équilibré, raisonné, en lui faisant découvrir ses potentialités d'attention à l'autre à travers les animaux et à travers la vie en commun.

Le jeune ainsi resocialisé est appelé à évoluer et à grandir ; en fin de compte, il devra pouvoir à la fin de son séjour être en mesure de préparer son avenir tant humain que professionnel ».

I. Un environnement propice à la rupture

L'environnement des jeunes est souvent un des facteurs déterminant leur entrée dans des dérives telles que la violence, la déscolarisation et la délinquance. C'est pourquoi le Père Guy Gilbert a eu dès le départ le désir de trouver un endroit situé loin de la ville. La Bergerie de Faucon se trouvant en Provence, au cœur de la nature sauvage qu'offrent les gorges du

Verdon, à leur arrivée, les jeunes découvrent un environnement très éloigné de l'environnement urbain qu'ils ont toujours connu. Une rupture se produit alors : celle du béton au Verdon (cf. titre d'une vidéo du Père Guy Gilbert).

Cette rupture leur permet d'abord de prendre de la distance par rapport à ce qu'ils ont pu vivre par le passé et à remettre en question leurs fonctionnements et comportements habituels. L'environnement de Faucon devient ainsi un moyen pour les jeunes de se rendre compte des pièges et des vices que comporte la vie en ville et de prendre conscience de l'influence de cet environnement urbain sur leur comportement. Les jeunes se rendent alors compte notamment de l'influence que peut avoir leur groupe de pairs sur leurs agissements et du poids de la vie en zone urbaine qui les incite à « traîner dans la rue », à dégrader des infrastructures dans le seul but de « passer le temps », à avoir accès à des produits stupéfiants plus facilement, etc.

La rupture engendrée par l'environnement de Faucon permet ensuite aux jeunes de se créer une identité différente de celle qu'ils ont jusqu'à lors toujours endossée, à savoir celle de « jeunes à problèmes ». Ils y découvrent de nouvelles facettes d'eux-même dans leur rapport quotidien à la nature et aux animaux et acquièrent de nouvelles connaissances en évoluant dans un contexte qui leur était jusqu'à lors étranger.

Finalement, le contexte de vie offert par la Bergerie de Faucon permet aux jeunes de laisser de côté leur étiquette de « jeune dur » et leur donne la chance de repartir de zéro, en apprenant à évoluer dans un contexte totalement nouveau pour eux.

II. Un rythme de vie fondé sur le « vivre ensemble »

Si, comme nous venons de le voir, l'environnement qu'offre la Bergerie de Faucon est en essence, lui-même porteur de valeurs pour les jeunes, l'apprentissage par les jeunes des bases essentielles de la vie en collectivité est un travail quotidien pour les éducateurs, qui sont présents de façon permanente à Faucon.

Les jeunes accueillis manquant souvent de repères et ayant du mal à accepter les contraintes, les éducateurs et plus généralement tous les membres de Faucon ont pour mission de leur apprendre les impératifs inhérents à la vie en communauté pour que, à la fin de leur placement, tous soient capables de se réinsérer en société.

Pour mener à bien cet apprentissage, la Bergerie de Faucon fonctionne sur le principe du « vivre ensemble », qui passe à la fois par le « vivre avec » et le « faire avec ».

a. Le « vivre avec »

Le « vivre avec » renvoie au partage de la vie quotidienne entre les éducateurs et les jeunes, dans ce qu'elle a d'agréable, mais aussi dans ce qu'elle a de difficile. Ce partage est rendu possible par le rythme de travail des deux équipes éducatives de la structure, présente chacune une semaine sur deux, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

En plus de cette présence permanente des éducateurs, le fait que la Bergerie de Faucon se présente comme une vraie maison familiale, contrairement à d'autres structures plus traditionnelles, permet qu'un schéma familial soit reconstitué, schéma d'une grande importance quand on sait que les jeunes accueillis souffrent bien souvent d'un manque de figures parentales contenant et structurantes. Il s'agit alors pour les membres de Faucon d'endosser le rôle d'adulte référant auprès des jeunes. Ces derniers doivent alors montrer

l'exemple aux jeunes, être à leur écoute, les aimer, mais aussi savoir leur poser des limites et des contraintes afin qu'ils assimilent les règles inhérentes à la vie en société. En ce sens, un ensemble de règles a été posé à Faucon, règlement auquel chacun est soumis, jeune comme éducateur, sous peine d'être sanctionné (cf. **annexe 2 – règles de vie**).

Cette reconstitution d'un schéma familial permet que des relations de confiance, d'amitié, mais aussi d'autorité se mettent en place au quotidien entre jeunes et éducateurs, relations nécessaires à l'intégration par les jeunes de valeurs telles que l'entraide, le partage, le respect de l'autre, la rigueur et les exigences.

C'est en s'appuyant sur cette vie en communauté que Faucon cherche à recréer du lien social chez les jeunes, afin qu'ils surmontent leurs difficultés à aller vers l'inconnu. Pour cela, la Bergerie de Faucon part d'un postulat simple : chaque jeune a des compétences et est capable de progrès. A son arrivée, l'équipe éducative considère le jeune pour tout ce qu'il est complètement, ses manques comme ses qualités, et s'intéresse ainsi à la personne au-delà de l'apparence que le jeune veut donner ou de la représentation que les autres ont de lui. Grâce à cette considération et à ce renforcement du lien social, le jeune se voit offrir une autre voie que celle de répondre favorablement à l'image d'enfant perturbateur que les adultes et la société ont pu lui renvoyer. Il lui apparaît ainsi possible d'adopter des comportements approuvés par la société.

La vie en communauté telle qu'elle est mise en place à Faucon permet donc une éducation et une resocialisation des jeunes accueillis au quotidien, dans tout ce qui compose la vie de tous les jours. Il s'agit de partager les moments de bonheur comme les moments plus difficiles, les joies comme les peines, les loisirs comme les contraintes.

b. Le « faire avec »

Le « faire avec » renvoie quant à lui au partage des tâches et activités opérées chaque jour entre les jeunes, les éducateurs et les autres membres de Faucon.

Il s'agit d'abord pour tous d'effectuer ensemble les trois pôles d'activités de la structure, à savoir la zoopédagogie, les chantiers et la scolarité.

Concernant la zoopédagogie d'abord, chaque semaine, jeunes et éducateurs nourrissent les animaux ensemble, nettoient leurs parcs, les soignent et passent plusieurs après-midi avec eux afin de travailler le rapport du jeune à l'animal. Ces moments passés avec les animaux sont des instants privilégiés pour les éducateurs car comme nous l'avons vu précédemment, ils sont un support à la relation que les jeunes peuvent créer avec les animaux. Plus précisément, ces instants favorisent la transmission de règles de conduite que les animaux imposent aux jeunes telles qu'être respectueux, garder son calme, être patient, s'exprimer clairement, etc.

Concernant les chantiers, ils reflètent le fait que tous les membres de Faucon sont investis d'un rôle de transmission des valeurs du lieu, puisque les jeunes ne les effectuent plus seulement avec les éducateurs, mais aussi avec les ouvriers qualifiés, le maître de maison, etc. Comme le dit le proverbe africain, à Faucon, on considère « *qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant* » et ce sont alors tous les habitants du lieu qui prennent part à l'éducation des jeunes. Ces chantiers sont eux aussi des moments privilégiés pour les jeunes qui peuvent trouver une complicité avec des personnes n'ayant pas la casquette d'éducateur, ce qui peut favoriser les échanges et le dialogue. Là encore, ces instants permettent aux jeunes d'apprendre la rigueur, l'exigence du travail et le bien-être que peut procurer un travail bien fait.

Concernant la scolarité enfin, elle permet aux éducateurs de montrer aux jeunes qu'ils sont là pour les aider à préparer leur avenir, à construire avec eux un projet professionnel ceci

en s'adaptant du mieux possible à leur rythme et à leurs envies. Les jeunes se sentent ainsi sécurisés et entourés, ce qui leur a fait souvent défaut par le passé.

A côté de ces trois pôles d'activités, le « faire avec » concerne également l'ensemble des tâches ménagères du quotidien, dues au fait que jeunes et éducateurs vivent sous le même toit. Il s'agit alors pour tous de faire ensemble le ménage, la vaisselle, les courses, l'entretien de la propriété (cf. **annexe 3 – semaine type**). Ce partage quotidien permet une fois de plus des moments privilégiés entre jeunes et éducateurs, proches de ceux vécus en famille et propices à la discussion et à la confiance mutuelle. Chacun doit pouvoir compter sur l'autre et la place est alors à l'entraide.

Le principe du « vivre ensemble » qui régule la vie de Faucon permet ainsi à ce que le jeune se sente entouré et soutenu, qu'il ait l'impression de faire partie d'une famille et qu'il sache qu'il peut compter sur les autres pour l'aider et lui apprendre de nouvelles choses. Il permet plus généralement de préparer les jeunes à leur future vie d'adulte, en leur apprenant des bases élémentaires telles que le ménage, la cuisine ou encore l'hygiène, mais aussi des valeurs telles que le respect, la politesse, l'empathie, la rigueur. Ce sont ces bases et valeurs qui serviront aux jeunes à devenir des adultes responsables et surtout autonomes, l'autonomie des jeunes étant le but ultime du travail éducatif mené à Faucon.

III. Un travail éducatif visant l'accès à l'autonomie du jeune

La question de l'accession des jeunes à l'autonomie est souvent problématique pour les foyers pour mineurs en difficulté. Il s'agit en effet de trouver un point d'équilibre entre un cadre suffisamment fixe et rigide et une marge assez conséquente pour que le jeune prenne part à sa socialisation et en soit acteur. Ce point d'équilibre, la Bergerie de Faucon le vise chaque jour, en oscillant entre assistance des éducateurs et responsabilisation des jeunes. Il s'agit d'être présent pour le jeune en cas de difficulté, tout en le laissant réfléchir et agir par lui-même, pour lui apprendre à s'en sortir seul, telle une personne responsable.

Tout d'abord, au quotidien, des tâches ménagères sont confiées aux jeunes, tâches essentielles à l'apprentissage de leur future vie d'adulte. En effet, à Faucon, on apprend aux jeunes à se faire à manger, à tenir une maison, à s'occuper de leur linge... tant de choses qu'ils seront amenés à accomplir seuls lorsqu'ils entreront dans la vie active.

Participe également à l'accès à l'autonomie des jeunes et à l'indépendance qui leur est accordée, le fait de faire correctement les devoirs qui leurs sont donnés à l'école ou encore de trouver des stages quand ils doivent en effectuer. Cette recherche d'un patron est très formatrice pour le jeune puisqu'elle apprend à ce dernier à se présenter correctement et à exposer tout aussi correctement sa demande, ce qui lui servira quand sera venu le temps pour lui de trouver un apprentissage ou un emploi.

Enfin, l'accession à l'autonomie des jeunes passe aussi par le fait que de l'argent de poche leur est accordé, argent qu'eux-mêmes doivent gérer lors des sorties proposées par Faucon ou des courses (vêtue et courses alimentaires) que les jeunes sont amenés à faire. Ces moments permettent d'apprendre aux jeunes à gérer un budget et à prendre conscience de la valeur des choses. Cet argent de poche leur étant donné en fonction du travail accompli et de leur comportement, il s'agit de faire passer le message aux jeunes qu'il faut mériter l'argent qu'ils reçoivent et que gagner sa vie n'est pas inné mais exige de faire des efforts.

Ce sont ces différents aspects qui prouvent qu'à Faucon, on prépare l'avenir des jeunes, pour que tous sachent se gérer eux-mêmes lorsqu'ils en auront l'âge. Cette accession à l'autonomie est d'autant plus importante que certains des jeunes accueillis ne pourront pas compter sur leurs parents à la fin de leur placement.

IV. Des temps consacrés à la parole des jeunes

L'équipe de Faucon est attachée à ce que chaque jeune soit acteur de sa socialisation et prenne de ce fait part aux décisions qui le concernent et exprime son avis. Pour cela, plusieurs moments sont consacrés à la libre parole des jeunes.

D'abord, chaque soir, une réunion est faite à la fin du repas afin que jeunes et éducateurs puissent revenir sur la journée passée en exprimant ce qu'ils y ont trouvé de positif et de négatif. Cette réunion permet que tout soit dit avant d'aller se coucher et de repartir à zéro pour le lendemain, sans qu'aucune rancune ni conflit ne subsiste. Chaque jeune ayant un temps de parole qui lui est propre, il lui est possible d'exprimer ses demandes, ses ressentis, mais aussi ses critiques et de se sentir ainsi membre à part entière de son placement.

De la même façon, à chaque fin de mois, une réunion de coordination est organisée entre tous les membres de Faucon avec la présence des éducateurs et du Président de l'association. Là encore, la parole est donnée aux jeunes qui peuvent critiquer librement leurs camarades, les éducateurs, les autres membres de Faucon et plus généralement les différentes choses qui ont pu se passer dans le mois.

Grâce à ces temps de parole privilégiés, durant lesquels l'équipe éducative peut se voir critiqué, les jeunes se sentent écoutés et valorisés. Il ne s'agit plus pour eux de subir leur placement et les décisions des adultes, mais de pouvoir les discuter et d'y apporter leur avis, ce qui contribue grandement à les responsabiliser. Cette place laissée à la parole des jeunes apprend également à ces derniers à s'exprimer, à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent, chose qui n'est souvent pas aisée pour ces derniers. Elle permet aussi à l'équipe éducative, ou à un éducateur seulement, de se remettre en question sur sa posture.

En définitive, ces temps de parole permettent aux jeunes d'être impliqués dans leur placement, en les rendant réellement acteur de ce dernier aux côtés leurs éducateurs. Il s'agit de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités et de leurs capacités afin qu'ils puissent se projeter dans leur vie d'adulte et deviennent capables de se gérer seuls.

V. Une équipe éducative choisie pour ses qualités humaines et son esprit d'équipe

Lorsque l'on souhaite devenir éducateur à Faucon, ce sont moins les diplômes qui sont regardés que les qualités humaines. Ainsi, si la Bergerie de Faucon demande aux postulants une certaine expérience auprès des jeunes en difficulté, elle privilégie avant tout l'envie de ces derniers de vivre et de faire avec les jeunes au quotidien et surtout de leur transmettre les connaissances qu'ils ont. Ainsi, considérant que les diplômes ne reflètent pas à eux seuls les compétences d'une personne, mais qu'ils sont quand même le gage d'une certaine qualité professionnelle, l'obtention du diplôme d'éducateur n'est pas une condition *sine qua non* à l'embauche à Faucon ; ce qui en est une en revanche, ce sont les qualités humaines de la personne et surtout les valeurs qu'elle véhicule, au premier rang desquelles doivent se trouver le respect et le partage.

En outre, le salaire des éducateurs à Faucon étant en général moins élevé que dans d'autres structures, ce salaire étant le SMIC lors de l'embauche, ce n'est pas l'appât du gain qui doit motiver les éducateurs, mais le projet éducatif que propose la structure, projet qu'ils doivent ensuite faire vivre au quotidien. En effet, Faucon étant une structure de type

associatif, l'argent ne doit pas être la motivation première des employés et c'est plutôt le don de soi qui doit les guider, don inhérent à l'esprit associatif. Ainsi, il est d'abord essentiel que les éducateurs s'approprient le lieu et le considèrent comme leur deuxième maison, dans le but de s'en occuper correctement. Ensuite qu'ils s'approprient les outils que comporte Faucon, et plus précisément les animaux et les différents chantiers de maçonnerie et d'entretien que nécessite la propriété. Pour cela, nul besoin d'avoir des compétences dans ces domaines, l'envie d'en acquérir suffit. Sachant que ce sont d'autres salariés voire les jeunes qui peuvent être les porteurs de ces connaissances, chaque éducateur doit savoir être humble, c'est à dire accepter d'apprendre de tous les membres de Faucon, jeunes comme éducateurs ou autres employés de la Bergerie. Cette humilité donne aux éducateurs de Faucon un côté plus humain, qui s'avère être très sécurisant pour les jeunes. L'idée, c'est que les éducateurs peuvent se tromper, comme tout être humain, qu'ils ne sont pas parfaits, que eux aussi font des erreurs, mais qu'ils savent les reconnaître et les réparer.

Par ailleurs, il est nécessaire que les membres de l'équipe éducative aient le goût du travail en équipe car c'est la continuité du travail et la cohésion entre les deux équipes éducatives qui, chaque semaine, fait la force du lieu et permet qu'un travail éducatif pertinent soit mené auprès des jeunes. En effet, chaque lundi matin, une réunion de transmission entre les deux équipes est organisée pour faire le bilan de la semaine passée. Lors de cette réunion, tout est dit, aussi bien sur les différentes activités menées avec les jeunes que sur le comportement de chacun ou encore les conflits qu'il y a pu y avoir entre eux ou avec les membres de l'équipe éducative. Suite à cette réunion, une ligne éducative est définie par le chef de service à l'ensemble des éducateurs afin que l'équipe qui prend la relève poursuive le travail mené par l'équipe précédente. Cette continuité permet de donner aux jeunes un cadre contenant et structurant qui, chaque semaine, ne change pas ou peu en fonction des éducateurs présents.

Finalement, il s'agit pour chaque éducateur d'avoir envie d'apprendre et d'apporter sa pierre à l'édifice de Faucon, à hauteur de ses capacités, de ses compétences et de ses connaissances. Chacun a quelque chose à apporter aux jeunes et doit être animé par l'envie de transmettre, afin de participer à leur éducation et à leur épanouissement.

Enfin, tient également une place importante dans le travail des éducateurs à Faucon, l'histoire du lieu en lui-même, histoire parfois lourde à porter. En effet, la Bergerie ayant été achetée puis reconstruite sur initiative des jeunes dont s'occupai le Père Guy Gilbert à l'époque, c'est « sur le tas » que les anciens compagnons ont appris le travail d'éducateur en vivant auprès des jeunes au quotidien. Ce sont ainsi de nombreuses années de pratique, porteuses de grandes richesses comme de nombreuses erreurs, qui ont conduit à ce que Faucon est aujourd'hui. C'est en apprenant de leurs erreurs et en tenant compte de leur grandes avancées que les équipes successives ont réfléchi à leur travail au sein de la Bergerie et ont progressivement construit le projet actuel. Il s'agit ainsi pour les éducateurs d'aujourd'hui de « *savoir d'où Faucon vient pour savoir où Faucon va* » ; Il est donc nécessaire que ces derniers connaissent l'histoire de Faucon, la respecte, la porte et la transmette tout le temps de leur présence à la Bergerie car elle constitue un outil essentiel pour se remettre en question et réfléchir à leur travail auprès des jeunes.

VI. Un mode de prise en charge très encadré

Comme nous l'avons vu précédemment, l'environnement dans lequel se situe Faucon, la présence permanente de l'équipe éducative sur le lieu ainsi que l'intégration d'animaux et de chantiers au projet pédagogique de la Bergerie rendent spécifique le mode de prise en charge des jeunes sur le lieu de vie. Participe en grande partie à cette spécificité le cadre

dans lequel évolue ce mode de prise en charge. Par là, nous entendons le fait qu'à Faucon, la prise en charge des jeunes est adaptée à chacun d'eux, en prenant en compte leur personnalité et les problématiques que peut engendrer cette dernière. Cette prise en charge est en outre très encadrée du fait de la présence permanente de l'équipe éducative sur le lieu et du nombre d'éducateurs présents sur la structure.

En effet, dans un premier lieu, à Faucon, les sanctions qui peuvent être imposées aux jeunes lorsque ces derniers se comportent mal sont pensées en fonction des particularités de chacun d'eux. Ainsi, à titre d'exemple, seront privilégiées les sanctions-réparations (entretiens et travaux sur la propriété) pour les jeunes ayant du mal à accepter la rigueur du travail tandis que seront plutôt privilégiées les sanctions-dortoirs (exclusion temporaire de la communauté) pour les jeunes prenant plaisir à travailler à l'extérieur et ayant au contraire du mal à réfléchir à leurs actes en restant isolés du reste du groupe. Le panel des sanctions qu'offrent le lieu étant par ailleurs très élargi, il est tout à fait possible de s'adapter à la gravité de chaque acte répréhensible posé par les jeunes, ainsi qu'à la personnalité et au caractère de chacun d'entre eux. Outre les sanctions-réparations tenant à la propriété et les sanctions-dortoirs, nous pouvons encore citer les « services », qui consistent à faire la vaisselle ou encore le ménage, mais aussi les traditionnelles « lignes », qui consistent à faire écrire aux jeunes ce qu'ils doivent faire ou ce qu'ils ne doivent pas faire.

De la même façon, à Faucon, la contention peut être pratiquée sur les jeunes en cas de crise de la part de ces derniers, cette contention se limitant à maintenir le jeune au sol pour le calmer, sans jamais bien sûr porter de coups ou répondre à la violence du jeune par la violence, ce qui assure le cadre légal de cette dernière.

Autre exemple de la particularité de Faucon dans la prise en charge des jeunes, pour régler les problématiques tenant à la consommation de stupéfiants par ces derniers, la Bergerie de Faucon fait signer aux responsables légaux des jeunes qu'elle accueille une autorisation lui permettant de pratiquer des tests urinaires et salivaires sur ces derniers en cas de suspicion de consommation (**cf. annexe – autorisation test urinaire**). Ces tests n'ont aucune valeur juridique, mais ils sont un outil essentiel pour permettre à Faucon de protéger les jeunes des conséquences qu'engendre la prise de stupéfiants.

Enfin, dans le même ordre d'idée, la cohérence et la continuité du travail assurées par les deux équipes éducatives de la structure chaque lundi matin permet que la posture adoptée par les éducateurs de la semaine soit reprise et poursuivie par celle de la semaine suivante. Cela permet en d'autres termes de ne « jamais lâcher l'affaire » et de donner au jeune la conscience que l'acte qu'il commet pendant la semaine est connu et sanctionné de la même façon par l'équipe qui prend la relève la semaine suivante. Le chef de service ou le Directeur est le fil conducteur et garant de la cohésion entre les deux équipes.

Ces différentes possibilités dans la façon de prendre en charge les jeunes accueillis à Faucon sont donc spécifiques, tant dans le type de sanctions qui peuvent être données aux jeunes que dans la cohérence du travail des deux équipes qui est assurée lors de chaque réunion hebdomadaire. Tout cet ensemble permet qu'un cadre très resserré soit mis en place pour prendre en charge les jeunes accueillis, cadre essentiel pour que chaque acte soit repéré, sanctionné et permette par la suite au jeune de remettre en question son comportement et d'évoluer.

PARTIE 3. MODALITES ET INFORMATIONS

I. Modalité d'admission

Les modalités d'admission suivent un protocole établi au fil des années d'expérience au sein de la structure. Nous avons fait le choix d'établir un profil type de jeunes qui pourrait éventuellement être adapté à Faucon. Pour établir ce profil nous demandons aux administrations de tutelle (ASE, PJJ, Juge) de nous donner les rapports de situation :

- Le dernier rapport d'évolution
- Le parcours du jeune
- Le suivi médical et/ou psychologique
- Le dossier scolaire
- Les notes d'incidents
- Le motif du placement
- Un entretien téléphonique avec le ou les référents

Ensuite nous évaluons avec l'équipe éducative et Guy si le jeune correspond au profil. L'évaluation du profil du jeune se fait en fonction de notre savoir faire, c'est-à-dire : la resocialisation, le lien avec la ferme et l'animal, le travail en petite unité, la relation individuelle entre jeune et éducateur.

La continuité dans l'accompagnement , le dossier du jeune, ses aspirations et besoins sont discutés en fonction de ce que nous pouvons lui apporter en lien avec notre savoir-faire. Une fois les caractéristiques établies nous mettons en place une visite de pré-admission avec le jeune, la famille et l'administration de tutelle. A ce rendez-vous, les modalités de prise en charge et les objectifs sont vus ensemble ainsi que l'adhésion du jeune pour ce projet.

Nous situons volontairement l'âge d'accueil entre 13 et 16 ans. Les jeunes accueillis nous sont confiés par les services de l'ASE et de la PJJ.

-le lieu de vie à une capacité de sept jeunes.

-notre structure est réservée aux garçons

-étant donné sa situation géographique, Faucon ne peut accueillir ni jeunes à mobilité réduite ni ceux qui ont besoin d'un suivi médical quotidien.

-nous ne proposons pas de séjours de rupture mais travaillons sur le long terme (en moyenne entre 1 ans et 2 ans)

-il faut savoir que la place d'un jeune accueilli doit rester disponible en cas d'urgence

-une convention d'accueil est signée entre l'administration et Faucon avant l'accueil du jeune.

-pour une admission à Faucon, nous n'effectuons aucune discrimination de nationalité, de religion, de condition sociale ou d'origine géographique.

II. Les partenaires

Les partenariats en lien avec Faucon se sont créés au fil des années et en fonction de nos besoins. Nous avons du aussi apprendre à faire sans car l'isolement géographique nous enferme dans notre pratique. Nous avons besoin de combattre l'enfermement dans la communauté du lieu de vie.

Les différents partenaires font partie et sont acteurs de la vie locale. *Le docteur, le psychologue, l'école...* se trouvent à l'extérieur de Faucon et ils contribuent à la socialisation.

La distance en milieu rural fait que nous allons chez les autres et pas le contraire. Nous faisons les courses alimentaires hebdomadaires à 1h30 de route, le psy est à 45 minutes, le docteur 30 minutes, l'hôpital à 1h 15 ... Nous devons donc être prévoyants, patients et productifs dans ce mode de prise en charge avec les partenaires extérieurs.

La sélection de ces partenaires est aussi importante car cela déterminera l'avancée ou non de la prise en charge de l'adolescent. Notre raisonnement pour un bon partenariat est qu'il faut prendre le temps de poser le projet de l'adolescent avec ses difficultés. Puis de détailler l'outil utilisé dans l'association tout en expliquant la commande sociale.

Et non pas prendre l'annuaire pour appeler le premier psy et prendre rendez-vous.

Il ne faut prendre contact avec les partenaires extérieurs, puis prendre le temps d'expliquer le projet de l'association et mettre un dispositif commun autour d'un jeune.

Par exemple : pour la prise en charge psychologique d'un jeune, nous sommes amené à chercher un psychologue dans notre secteur car l'isolement géographique ne nous permet pas d'accéder facilement au CMP. Donc nous prenons rendez-vous avec le psychologue et nous lui exposons le projet et les attentes du lieu de vie. L'attente de l'équipe, par exemple, est que le jeune bénéficie d'un lieu neutre, avec une personne neutre, un lieu où le jeune peut s'exprimer librement. Mais il faut aussi que le psychologue s'engage à nous donner des pistes de travail sans nous donner le contenu de la discussion. Tout ça avec l'accord du jeune lors d'une première séance en compagnie de son éducateur référent.

Des liens forts se sont construits au fil des années avec différents partenaires. Comme par exemple avec la gendarmerie, des Maires, des Docteurs, le Conseil Général...

Il est important d'entretenir et de garder ces liens. Il serait dommage de se renfermer et de détruire ce réseau. Plus le réseau autour des usagers est abondant, plus la prise en charge est bonne.

Être reconnu et reconnaître nos pairs, donne le sentiment d'être utile et fait avancer considérablement les choses.

Il est aussi important d'avoir un comportement irréprochable à l'extérieur de Faucon et surtout avec les habitants et commerçants de La Palud et Rougon.

III. Administrations et Famille

AVEC LES ADMINISTRATIONS DE CONTROLE :

Le Conseil Général du 04 et la PJJ territoriale sont les instances privilégiées pour suivre l'ensemble de l'activité du lieu de vie. Elles agrément celui-ci, le contrôlent, le conseillent et l'évaluent. Elles portent un regard professionnel extérieur important sur notre structure.

Elles ont un contrôle sur notre personnel et c'est avec elles que nous négocions et fixons notre prix de journée.

AVEC LES ADMINISTRATIONS DE TUTELLE :

Le rôle de l'administration de tutelle (ASE, PJJ) est déterminant durant toute la durée du placement du jeune à Faucon. Elle suit le jeune dans la durée, souvent depuis les premières années de sa vie. C'est notre référent direct permanent pour nous conseiller et nous renseigner quant aux attitudes à prendre vis à vis du jeune. Il est évident que toute décision engageant l'avenir du jeune est à discuter avec elle, comme tout changement de fonctionnement (scolarité, vacances chez les parents, stages,...).

L'administration, par son suivi permanent auprès du jeune, a droit de décision pour :

- tout motif de placement ou de déplacement
- la durée de ce placement
- les vacances du jeune
- les relations du jeune avec les parents, avec une famille d'accueil
- sa situation scolaire, professionnelle

Une situation mensuelle de présence des jeunes ainsi qu'un état des disponibilités d'accueil est envoyé chaque mois.

Au minimum un rapport trimestriel est établi pour chaque jeune accueilli. Exception faite pour tout fait marquant dans la vie ou l'attitude du jeune, entraînant un rapport immédiat.

Pour toute fugue ou problème important, l'administration responsable du jeune est prévenue prioritairement, ainsi que les administrations de contrôle.

AVEC LE JUGE :

Lors d'audiences ou de jugements, il est nécessaire que le jeune soit accompagné d'un responsable de Faucon ou son référent.

A tout moment le juge pourra nous contacter pour connaître la situation d'un jeune et avoir accès aux documents le concernant.

AVEC LA FAMILLE :

A moins d'une injonction notifiée par le juge, Faucon s'efforce de maintenir et de favoriser les liens familiaux du jeune. La loi de 2002 a enfin reconnu que ces enfants placés avaient des parents. Il est très important de faciliter ces liens, car ce sont eux les premiers éducateurs.

Dans certaines situations, et uniquement si l'équipe éducative et l'administration de tutelle le permettent, le passage des parents à Faucon est possible. La fête début août, préparée et présentée par les jeunes, est une bonne occasion pour les inviter.

La famille est prévenue normalement par l'administration de tutelle pour toute difficulté, soit de santé, soit de comportement. Faucon peut prendre l'initiative d'avertir directement la famille.

IV. Fêtes et camps

a. Fêtes

Plusieurs fêtes au cours de l'année nous permettent d'animer la vie de l'association. Une en particulière, qui se prépare en avance et qui utilise le théâtre comme support. Cette fête se déroule toujours le premier vendredi du mois d'août et elle clôture l'année, puisque les jeunes partent tous en vacances ou en camp après celle-ci.

L'utilisation du support théâtral ne sert pas à former des « acteurs » à une technique, mais d'utiliser l'outil que constitue le théâtre pour travailler la relation avec les jeunes.

Dans cette perspective, les exercices proposés lors de ces ateliers leur permettent de se situer dans l'espace, de travailler leur confiance, l'écoute, le développement de l'imagination, l'émotion et l'improvisation.

Les relations que le jeune va entretenir avec les autres durant ces activités lui offrent la possibilité de s'exprimer, s'extérioriser, voir se dévoiler par l'intermédiaire du rôle qu'il joue.

Le travail sur les émotions a pour objectif d'apprendre à mieux les connaître et les reconnaître. Les jeunes que nous accueillons ont bien souvent des difficultés à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent. Disposant de moyens d'expression et de compréhension limités, ils réagissent souvent de façon inappropriée ou agressive.

Dès lors, le travail de ses émotions dans le cadre du théâtre, leur donne une amplitude qui facilite la compréhension et la maîtrise de celles-ci.

L'improvisation, quant à elle, favorise l'imagination et permet au jeune de se créer ou de recréer des situations et des issues plus favorables à celles auxquelles il a déjà été confronté dans la réalité. De plus, ils sont amenés à découvrir en eux des ressources qu'ils ne soupçonnaient pas.

L'activité théâtre trouve son origine et sa raison d'être grâce à la fête annuelle de la Bergerie de Faucon. À cette occasion, un spectacle est présenté principalement aux voisins, touristes et aux habitants des environs, afin de leur montrer que les jeunes sont capables de produire autre chose que de la délinquance. Quant aux jeunes qui se retrouvent sur le devant de la scène non pas pour des bêtises mais pour une réelle performance, cela représente un grand moment de fierté et d'épanouissement auquel ils ne sont pas habitués, face aux applaudissements et félicitations du public.

Il y a aussi d'autres fêtes qui impliquent moins les jeunes mais qui restent un moment de rencontre et de socialisation. Lors de ces fêtes, les jeunes font visiter et c'est le moment de voir et revoir les anciens jeunes, éducateurs ou amis de l'association.

On compte quatre manifestations dans l'année, plus celles qui restent exceptionnelles comme le vide grenier.

Les fêtes :

- de Pâques
- des motards
- de Faucon
- de Toussaint
- de Noël

b. Les camps

Deux camps sont organisés :

Un en hiver pour faire du ski à Serre Chevalier (05) et un en été à Nice (06) pour des activités nautiques. Chacun a une durée de trois jours. L'ensemble des jeunes y participent avec le permanent, deux éducateurs et Guy.

- **Autorisation de test urinaire THC**
- **DIPEC**
- **Autorisation parentales générique**

Rougon, le 25 /11 /2014

AUTORISATION

Dans le cadre de la prévention des addictions aux drogues, la Bergerie de Faucon utilise depuis plus de 4 ans le test urinaire et salivaire.

Cet outil nous permet de vérifier la consommation de stupéfiants chez les usagers au sein de notre lieu de vie. Cela permet d'enlever le moindre doute et nous savons dans un délai de 5 minutes si le jeune, a, par exemple consommé du cannabis.

La Bergerie de Faucon est dans une démarche responsable et citoyenne auprès des jeunes qui nous sont confiés.

Cette méthode n'enlève pas le lien qu'il y a entre nous et le jeune. Sans porter de jugement ou être moraliste, ce procédé sert exclusivement à protéger, prévenir et à ne pas banaliser les drogues. Une sanction financière et une sanction réparatrice sont données pour signifier symboliquement le caractère illégal des drogues.

Ce test nous permet de travailler avec le jeune sur les conduites à risque. Et cela permet aussi, à la demande du jeune, d'être orienté vers des professionnels du soin.

Ce dispositif a pour but de travailler le fond du problème, sans tabou, sans gêne et comprendre tout le mal être qu'il y a autour de la consommation des drogues.

Conscient que le risque zéro n'existe pas :

« La Bergerie de Faucon s'engage par cette action à faire diminuer considérablement la consommation de drogues et de travailler la partie anxiogène qui entoure la drogue ».

Je soussigné : Mme / Mr / représentant légal.....

Autorise la Bergerie de Faucon de l'association du Père Guy GILBERT à pratiquer des tests urinaires ou salivaires en cas de doute sur mon enfant.....

Signature :

Mme/ Mr/ représentant légal
Bergerie de Faucon

La

Pour le Père Guy GILBERT, Président
Mehdi ZAOUCHIA, Chef de service

DOCUMENT INDIVIDUEL DE PRISE EN CHARGE

(loi 2002-2 du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale)

entre, d'une part,

le bénéficiaire :

Son père :

adresse :

tél :

Sa mère :

adresse :

tél

représentant légal :

adresse :

tél

Et d'autre part,

le lieu de vie « la Bergerie de Faucon » de l'association Père Guy GILBERT.

Tu es accueilli à : la Bergerie de Faucon
 RD 952
 04120, Rougon.
 Tel : 04.92.83.67.49

A partir du :

- En vertu des articles 375 à 375-8 du code civil, 1181 et 1200-1 du nouveau code de procédure civile.
- En vertu des articles 8, 15 et 16 de l'ordonnance du 2 Février 1945.

Attendus du placement :

—

Le lieu de vie s'engage à t'accueillir:

- En chambre individuelle
- En chambre double

Et à mettre à ta disposition une armoire individuelle, le linge de maison nécessaire (draps, couverture, serviettes) et les produits d'hygiène.

Le lieu de vie s'engage :

Sur le plan de la santé:

- A effectuer un bilan de santé
- A te doter d'une couverture sociale
- A mettre en place les soins médicaux nécessaires

Sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle:

- A maintenir ta scolarité si ton comportement le permet.
- A assurer une scolarité sur place par le biais du CNED.
- A mettre en place des stages en entreprise.

Sur le plan de l'insertion sociale:

- A te faire participer à une pratique sportive, dans un club.
- A t'inscrire dans des dispositifs proposant des activités culturelles et artistiques

Tu t'engages à :

- Respecter le règlement intérieur du lieu de vie.
- T'impliquer dans ce qui est mis en place pour toi et avec toi.

C'est pas une colonie de vacances!

Il est indispensable que tu réfléchisses pendant ton séjour, à tout ce qui fait ta vie, les difficultés d'une part, mais aussi tout ce qui va bien.

La vie de groupe a des exigences qu'il faudra respecter. Tout le monde dans le lieu de vie prend sa part de travail quotidien, tu auras, comme les autres, des services à faire, cela n'est pas négociable.

Tout au long de ton séjour, nous prendrons le temps pour faire des entretiens réguliers. Tu as la possibilité de solliciter tes éducateurs référents pour d'autres rencontres. Tu peux aussi solliciter les autres éducateurs ou le chef de service de Faucon si tu le désires.

Tes congés seront pris à partir de 6 semaines de présence à Faucon. Tu as le droit à 1 semaine de congés toutes les 6 semaines ou 1 week-end tous les 15 jours. Ils pourront être supprimés ou raccourcis en fonction de ton comportement.

Nous définissons avec toi les objectifs suivants :

—

Signature :

le Jeune :

la Bergerie de Faucon :

le Père et/ou la Mère ou représentant légal :

l'administration de tutelle :

A Rougon le 26/11/2014

AUTORISATION PARENTALE PENDANT LE TEMPS DU PLACEMENT

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Adresse :
code postal : Ville :

Tel domicile : Tel portable :

Mère Père Tuteur légale, précisez :

AUTORISE :

Mon fils ou autre, nom : prénom : né le :

**A s'initier aux pratiques sportive, culturelle et ludique dans le lieu de vie et en dehors.
Et autorise mon fils à participer à des stages conventionné en entreprises.**

J'AUTORISE OUI NON

Fait à : le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Pour le Père Guy GILBERT, Président
Mehdi ZAOUCHIA, Chef de service éducatif.